

Val d'Adour

Etude auprès des entreprises

Septembre 2003

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
1 . LE PROFIL DES ENTREPRISES	4
2. LE NIVEAU D'ACTIVITE	5
3. LES EQUIPEMENTS	6
3. LA QUALITE	8
I. LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES	
1. LES GRANDS CONSTATS SUR LA MASSE SALARIALE	10
2. DES PROJETS DE RECRUTEMENT	11
3. LA FORMATION	12
II. LA POLITIQUE COMMERCIALE	13
1. LA CONFIGURATION DE L'ACTIVITE	14
2. LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	15
2. DE NOMBREUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT	16
3. DES ENTREPRISES OUVERTES SUR LEUR ENVIRONNEMENT	18
III. LA PERCEPTION DU VAL D'ADOUR PAR LES CHEFS D'ENTREPRISE	20
1. LE VAL D'ADOUR EST-IL FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ?	21
2 . LES PRINCIPALES PRIORITES DU VAL D'ADOUR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

L'étude a pour objectif de dresser une radiographie des entreprises dans ses différentes dimensions, économique, financière, humaine, commerciale et technique afin de mieux les connaître et d'identifier leurs besoins. Les données recueillies serviront de base à la construction de pistes d'action pour le Val d'Adour.

Elle a été réalisée par entretien téléphonique d'une durée moyenne de 20 à 30 minutes (avec une prise de rendez-vous préalable) auprès des dirigeants des entreprises sur la base d'un questionnaire composé de questions semi-fermées et ouvertes (cf. annexe).

Un échantillon de 100 entreprises fut sélectionné ; le tirage a respecté la géographie et la variété des activités. Au final 59 dirigeants ont accepté de répondre. Les non-réponses sont dues essentiellement à la période d'enquête juillet 2003 et à l'indisponibilité du dirigeant. En effet, on note plus généralement sur l'étude, et malgré la longueur du questionnaire, une grande qualité de réponse. Nous verrons au cours de l'analyse que les sondés se sont montrés impliqués et très concernés par leur territoire.

L'échantillon final reste bien évidemment restreint, toutefois, il offre un panel d'entreprises qui se montrent très dynamiques et qui peuvent constituer un noyau dur sur lequel travailler des axes de développement. On retiendra par exemple le recensement de 41 projets de développement d'activité sur ces 59 sondés.

Période d'enquête : juillet 2003
Les grandes données à retenir

1 . Le profil des entreprises

- Un ancrage économique consolidé au cours du temps : 40,7 % des entreprises créées depuis 20 ans, 52,5 % depuis plus de 20 ans. Sur l'échantillon, les entreprises présentent des dates de création étalées dans le temps, sans pic de création marqué.
- Des créations 52,5 % autant que des transmissions (en part égale reprise par un tiers ou succession familiale). Les chefs d'entreprises concernés par un succession potentielle l'ont pour plus de la moitié, déjà anticipée. Elles représentent 20 sociétés sur notre échantillon. La première voie choisie est la succession familiale, on note ensuite la formation et/ou le recrutement d'un adjoint.
- En majorité des SARL 47,5 % auprès desquelles cohabitent en part quasi-égale des SA 18,6 %, des entreprises en non personnel 17 %, des associations 13,5 %.
- Une dominante du secteur agroalimentaire 32,2 % suivi par les secteurs de la mécanique et de l'aéronautique 23,7 %, du bois 15,3 % et des services 15,3 %.

Dans la mesure où l'on peut considérer que l'échantillon est représentatif, le territoire offre une structure économique diversifiée, solide qui constitue des points d'appui forts. Nous le verrons plus loin, ces entreprises présentent un réel dynamisme, affichent de nombreux projets de développement pour une activité nettement marquée vers la croissance.

2. Le niveau d'activité

Les entreprises interviewées se répartissent très également en termes de chiffre d'affaires : 52,3 % réalisent moins de 1 million d'euros, contre 42,3 % qui dépassent ce seuil. 18,6 % de grandes sociétés se situent au-delà des 5 millions d'euros.

Outre ces données structurelles, on retiendra surtout une tendance très marquée vers la croissance. 44,1 % des dirigeants confirment que leur CA a plutôt augmenté au cours des trois dernières années ; 27,1 % qu'il est resté stable. Les tableaux suivants permettent de noter de légères différences de perception par secteur ou par taille de CA :

- une progression plus nette des entreprises dont le CA est inférieur à 1 million d'euros qui appartiennent aussi plus fréquemment aux secteurs du bois, des services ou du BTP.
- tendance à la stabilité voire à la régression auprès des entreprises plus structurées issues plus souvent de l'agroalimentaire.

Evolution de l'activité selon le CA moyen en euros sur les trois dernières années

CA en euros sur	A augmenté	Est resté stable	A régressé
moins 500 000	53,8%	30,8%	15,4%
moins de 1 million	50,0%	25,0%	16,7%
entre 1 et 5 millions	42,9%	42,9%	14,3%
plus de 5 millions	45,5%	18,2%	36,4%
TOTAL	44,1%	27,1%	22,0%

Evolution de l'activité selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	A augmenté	Est resté stable	A régressé
agroalimentaire	26,3%	36,8%	36,8%
mécanique	50,0%	21,4%	14,3%
bois	33,3%	22,2%	33,3%
services	55,6%	22,2%	11,1%
BTP	80,0%	20,0%	0,0%
divers	66,7%	33,3%	0,0%
TOTAL	44,1%	27,1%	22,0%

Les locaux

66,1 % des dirigeants estiment que les locaux actuels conviennent pour l'exercice de leur activité.

Les insatisfaits, 1 dirigeant sur 3, se plaignent du manque d'espace et/ou de leur vétusté.

*Ils sont vétustes. Nous sommes à l'étage et nous voudrions un RDC. Manque de place
Manque de fonctionnalité et de confort
Manque de place sur Lourdes et les communes autour. Pour agrandir, nous avons besoin de locaux.
Par manque d'espaces couverts*

Sur l'ensemble, près de **1 interviewé sur 2 (47,5 %)**, pense qu'il devra changer ou modifier ses locaux à court ou moyen terme. Il s'agit à la fois d'insatisfaits des locaux actuels et d'entreprises ayant des besoins d'améliorations des équipements existants. Ils concernent tous les secteurs avec peut-être, une demande plus affirmée pour le secteur des services.

Face à ce besoin, la représentation ou la réalité de l'offre en Val d'Adour paraît peu en adéquation. 71,4 % des dirigeants affirment qu'il leur sera difficile de trouver des locaux disponibles adaptés à leurs attentes. Ils ont tendance à penser qu'il n'existe pas de bâtiments aménagés disponibles et envisagent plutôt une construction sur terrain nu. (Au-delà des motifs rationnels, l'étude semble mettre en évidence une tendance plus marquée envers la construction. Comportement patrimonial des entreprises ?). En outre, on note peu de souhaits de réaménagement des locaux existants sauf quelques extensions.

*En froid, nous avons des besoins, normes spécifiques aussi. Je ne pense pas que ce serait évident de trouver des locaux
Il faudra construire. C'est difficile de trouver des locaux déjà construits dans la région
J'ai cherché dernièrement un endroit de stockage mais le cahier des charges est tellement strict que je n'ai rien pu trouver
La hauteur des locaux ne suffit généralement pas sur la région
On va plutôt construire sur place, on préfère*

Le matériel

Un fort besoin d'investissement qui sera couvert à court ou moyen terme par les entreprises :

- Un besoin d'investissements annoncé par 73 % des entreprises, essentiellement de l'acquisition de nouveaux matériels technologiques (2 entreprises sur 3) et de renouvellement de matériel existant (1 sur 2). L'acquisition de matériel bureautique et informatique reste marginal.
- Dans 63 % des cas, cet investissement paraît possible. Certains sont naturellement soumis à l'évolution de la conjoncture, d'autres plus nombreux (8 sur 43 interviewés) à la décision d'octroi d'une subvention.
- On note à ce sujet une forte demande d'information et d'appui. 55,9 % des chefs d'entreprises déclarent ignorer la nature des aides disponibles. En spontané, de nombreuses remarques apparaissent sur la méconnaissance des procédures à suivre et surtout leur lourdeur, leur complexité. Un réel besoin d'appui et d'assistance émerge quelle que soit la taille de l'entreprise.

*En agricole, à l'heure actuelle, la situation n'est pas très bonne, aussi, je ne sais pas quand nous serons en mesure d'investir. Pour l'instant, nous sommes en attente qu'on me dise comment faire pour avoir des subventions. On me promet de m'aider depuis un bon moment mais rien ne vient
Retard des subventions attendues. Incertitude aussi sur ces subventions.
Obtenir des subventions est très difficile, on ne sait pas comment faire*

L'étude fait apparaître un vrai besoin d'équipement technologique avec des dossiers à étudier au cas par cas. Une information sur les aides reste encore nécessaire, mais c'est surtout l'appui au montage du dossier qui peut constituer un plus pour ces entreprises. Nous verrons plus loin qu'elles ont pour la plupart bénéficié de diverses aides sans pour autant se sentir à l'aise avec la constitution de ces dossiers.

En matière de qualité, la situation actuelle sur l'échantillon sondé paraît claire : les entreprises qui avaient le souhait d'entreprendre une démarche l'ont menée à terme (soit 39 % des sondés issus en priorité de l'agroalimentaire et du secteur de la mécanique, aéronautique), seule une part l'envisage encore à un moyen terme (15 % principalement dans les services), les autres 46 %, se déclarent non concernés.

Une démarche menée :

- En majorité de façon individuelle (15 entreprises sur 23), très peu souvent en collectif (plutôt pour des entreprises de petites dimensions, CA < 500 000 euros).
- Sur la base d'un cahier des charges précis : 82 % des entreprises en auraient rédigé un.
- En ayant recours à 69 % à un accompagnement extérieur.

La nature des certifications par secteur d'activité

- Iso 9000, 9001, 9002 52,0%
- Iso 14000 4,0%
- Califas (aéro) 4,0%
- Qualipem, Qualibat 8,0%
- IGP Sud-Ouest 4,0%
- label gîte de France (national) 4,0%
- HACCP, lutte raisonnée, BRC (label du vin reconnu sur le plan européen) 12,0%
- traçabilité des céréales 4,0%

Les besoins d'appui sur les années à venir concernent 25 entreprises. A caractère individuel, ils portent en priorité sur :

- Une participation financière en soutien de la mise en place de la démarche qualité (19 entreprises dont 2 demandes d'appui au recrutement d'un responsable qualité)
- Un accompagnement sur la mise aux normes de l'outil de production (11 entreprises)
- Un appui conseil et/ou formation
- Une mise à disposition d'un expert qualité (6 entreprises).

I – La politique des ressources humaines

1. Les grands constats sur la masse salariale

L'analyse de la masse salariale confirme une nouvelle fois la diversité des entreprises du territoire et leur structuration (la quasi-totalité présente du personnel d'encadrement).

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises	%
5 salariés ou moins	18	30,5%
6 à 10 salariés	14	23,7%
11 à 20 salariés	7	11,9%
plus de 20 salariés	20	33,9%
TOTAL OBS.	59	100%

La tendance est à la stabilité de la masse salariale, même si 27,1 % des sociétés déclarent que leur nombre de salariés a augmenté au cours des 3 dernières années.

21 entreprises soit 35,6 % ont recours à du personnel temporaire embauché en CDD ou en Interim (minoritaire). Deux secteurs sont naturellement concernés, l'agroalimentaire / agricole et le BTP.

2. Des projets de recrutement

42,4 % des entreprises sondées envisagent de recruter à court terme, soit au total 25 entreprises pour **31 postes** à pourvoir. Ce niveau très élevé correspond à une consolidation d'activité : 36 % soit 9 postes concernent du personnel d'encadrement, 88 % soit 22 postes du personnel d'exécution. 2 postes sur 3 seront créés en CDI ; les autres en CCD (seul 1 apprenti et 1 intérim).

Les recrutements sont en projet dans tous les secteurs avec une tendance plus nette auprès des entreprises :

- ayant plus de 20 salariés
- appartenant aux secteurs des services, de la mécanique et de l'aéronautique
- ayant pour la moitié d'entre elles un projet de développement commercial.

Ici aussi, un décalage perçu entre les besoins et la réalité du territoire : **66,1 % des dirigeants affirment qu'il est difficile de trouver en val d'Adour le profil de salarié souhaité**. Si de façon un peu rapide, le manque de motivation du personnel est pointé par les interviewés, on retiendra des raisons plus objectives :

- L'éloignement des bassins d'emploi et le caractère rural du territoire, handicap pour le recrutement de cadres ou de profils spécialisés
« *Zone isolée, les gens ne veulent pas se déplacer pour travailler ici* »
- La difficulté de trouver du personnel temporaire ou désirant accomplir des travaux peu qualifiés dans l'agriculture ou le bâtiment par exemple
« *La maçonnerie c'est trop dur et trop mal payé. Personne ne reste* »
« *C'est dur de trouver du personnel temporaire, il y en a peu de disponible* »
« *Pénurie de main-d'œuvre. Nous cherchons surtout pour le bâtiment, les espaces verts, l'agriculture* »
- Une main-d'œuvre qui manque de qualification et de formation. Une perception valable dans tous les secteurs d'activité.
« *Nous formons les gens sur place qui finissent pas nous quitter, manque de formation à la base* »
« *Manque de gens qualifiés dans notre activité* »
« *Problème de formation à l'origine. Les stagiaires même après leur CAP n'ont pas les compétences suffisantes* »

Comme toujours, le recours à l'apprentissage ne paraît pas une voie apte à pallier les manques de qualification au métier (seules 5 entreprises sur les 59 interviewées l'envisagent). Pour les autres les motifs d'opposition sont assez courants : le manque de disponibilité ou de personnel pour former un jeune, la nature du travail (emploi temporaire ou à l'inverse demandant une formation initiale), une solution à laquelle on n'a jamais pensé.

Un fort recours à la formation et de nombreux projets à court terme :

- 47,5 % des entreprises soit près de 1 sur 2, a fait suivre une ou plusieurs formations à ses salariés au cours des deux dernières années
- 61 % envisagent une formation sur les deux prochaines années.

Ces projets concernent tous les secteurs par ordre de priorité : le bois, la mécanique, le BPT, l'agroalimentaire.

Des formations qui ont eu lieu ou qui se dérouleront surtout en intra entreprise. On retiendra pour l'avenir des besoins de formation commerciale dont une partie concerne l'accueil.

Les formations suivies et à venir (<i>en nombre d'entreprises</i>)	
<p>Formation technique et logistique (10 entreprises, 10 à venir) <i>Commande numérique</i> <i>Moniteur d'atelier</i> <i>Automatisme, électricité, hydraulique</i> <i>Connaissance de la fabrication</i></p>	<p>Qualité (3 entreprises, 3 à venir) Hygiène en milieu agroalimentaire Hygiène et sécurité</p>
<p>Informatique dont bureautique (5 entreprises, 3 à venir)</p>	<p>Management, organisation, ressources humaines (2 entreprises, 3 à venir) Encadrement de personnel Gestionnaire de groupement Formation sur le plan social</p>
<p>Commercial (4 entreprises, 3 à venir) Formation accueil, tourisme Stage vente accueil Accueil téléphonique Perfectionnement langue</p>	

II – La politique commerciale

1. La configuration de l'activité

Des entreprises ouvertes vers les marchés régionaux et nationaux dont une part à l'international. Au-delà d'implantation en Val d'Adour, ces entreprises sont peu dépendantes du territoire dans l'exercice de leur activité. Les principaux éléments à noter :

- 75,4 % présentent une clientèle située à plus de 20 km de leur lieu d'implantation dont 13,3 % travaillant à l'international

Distance de la clientèle / au lieu d'implantation	agroalimentaire	mécanique	bois	services	BTP	divers	TOTAL
Non réponse	5,3%	0,0%	0,0%	11,1%	0,0%	0,0%	3,4%
moins de 20 km	26,3%	7,1%	33,3%	33,3%	40,0%	0,0%	23,7%
plus de 20 km	57,9%	92,9%	77,8%	55,6%	60,0%	66,7%	69,5%
Europe, international	26,3%	0,0%	11,1%	11,1%	0,0%	33,3%	13,6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

- une clientèle diversifiée. Si 61 % s'adressent à des particulier, l'essentiel de l'activité se réalise auprès de professionnels : PME/PMI 52,5 %, grandes entreprises nationales 30,5 %, grossistes 23,7 %, collectivités 25,4 %, GMS 8,4 %.
- Une forte activité de **sous-traitance et plus généralement de partenariat** : 39 % travaillent en sous-traitance pour des donneurs situés en dehors du territoire du Val d'Adour. De même, 52,5 % sous-traitent une part de leur activité auprès d'entreprises implantées au moins au niveau départemental. Enfin 33,9 % s'associent avec des partenaires pour faire des réponses communes sur certains marchés ; elles aussi situées à l'extérieur.
- Les principales activités sous-traitées :
 - Mécanique de précision, usinage, métallerie, serrurerie, galvanisation (7 entreprises)
 - Traitement de surface (4 entreprises)
 - Travaux du bois, charpente, rabotage, réalisation de parquet (6 entreprises)
 - Travaux en lien avec l'agriculture (2 entreprises)
 - Autres : confection, couture, mise en bouteille, stérilisation (8 entreprises)

2. Le développement commercial

Il est assuré dans **78 % des entreprises par le dirigeant accompagné dans 42,4 % des cas par une équipe commerciale** (en majorité des commerciaux salariés).

Des entreprises dynamiques :

- **Internet** est présent dans 8 entreprises sur 10 avec une assez bonne utilisation en soutien de l'activité : 46 % l'utilisent pour générer du développement commercial, 48 % ont un site actif.
- **Document de présentation** de l'activité : 1 entreprise sur 2 en possède un, en général actualisé (seule 9 auraient des besoins à court terme d'actualisation).
- **Foires et salons** : 1 sur 2 participe à des salons le plus souvent d'envergure nationale ou internationale. Les salons départementaux concernent 28,6 % des interviewés.
- **Veille technologique** : encore peu présente (seule 18 entreprises en possèdent une). Elle relève souvent de l'informel et s'avère peu structurée, Internet, les salons et congrès en constituent l'essentiel.

2. De nombreux projets de développement

69,5 % des interviewés (soit 41 entreprises) énoncent un projet de développement de l'activité.

Quel est le profil de ces entreprises ?

- 1 sur 2 affiche un CA en croissance depuis 3 ans
- elles travaillent en majorité sur des marchés nationaux voire régionaux
- elles appartiennent à tous les secteurs et se rencontrent peut-être un peu plus souvent dans les services et la mécanique
- il s'agit plutôt d'entreprises de taille moyenne dont le CA est compris entre 500.000 et 5 millions d'euros
- elles présentent toutes un projet de recrutement sur les 2 ans à venir
- conjointement, elles portent l'essentiel des besoins de changement de locaux.

Nous mentionnons ci-après les projets énoncés par les interviewés pour ceux qui ont souhaité les exprimer.

Développement commercial : 12 projets. Recherche de nouveaux marchés, de nouvelles cibles de clientèles, création ou diversification de gamme, extension géographique.

Développer l'activité en doublant notre clientèle

On souhaiterait créer plusieurs produits haut de gamme pour étendre notre gamme (agroalimentaire)

Création d'un autre site. Pour cela nous avons besoin de nouveaux locaux que nous devons construire car nous avons des difficultés à trouver des locaux adaptés

Création d'une antenne dans les Landes

Développement de nouveaux produits et nouvelles cibles

Développer commercial sur la région PACA

Prendre une concession en représentant une marque

Investissement en matériel, locaux, matériel technologique pour conforter la production : 5 projets.

Achat de terres à vigne

Construction d'un bâtiment, investissement sur de nouveaux locaux

Faire des travaux et envisager une nouvelle configuration des locaux

Consolidation globale de l'activité : 4 projets. Achat de société, association avec des partenaires, recentrage sur l'activité de base ou diversification d'activité.

Acquisition d'une autre entreprise

Désir de transformer la matière 1ère en produit fini (ou semi-fini) pour augmenter la valeur ajoutée

Nous prévoyons de nous associer avec d'autres associations afin de créer une régie rurale et mettre en commun du matériel

Exportation : 12 projets. Ces projets concernent autant d'entreprises exportatrices que non-exportatrices

Les interviewés se montrent très autonomes et peu en attente d'appui : « *on fait tout, tout seul* », « *spontanément je ne vois pas à quoi on pourrait m'aider* », « *nous avons l'habitude* ».

Au cours des entretiens, nous avons noté, une forte demande d'appui au soutien des projets, énoncée aussi en spontané. Elle se caractérise une nouvelle fois par un souhait d'accompagnement individualisé et d'assistance technique.

- Montage des dossiers pour obtenir des financements : 80,5 %
- Une aide financière : 58,5 %
- Un appui technique : 46,3 %
- Une expertise du projet : 41,5 %

3. Des entreprises ouvertes sur leur environnement

Très fort intérêt pour **une participation à des démarches collectives** : **55,9 %** y sont favorables soit 33 entreprises.

45,8 % se montrent intéressées par les dispositifs de partage de personnel tel que groupement d'employeurs ou multi-salariat.

30,5 % des interviewés envisagent un partenariat ou un regroupement professionnel avec d'autres entreprises.

Haut niveau d'adhésion à un syndicat professionnel 54,2 % ou à une association locale d'artisans, de chefs d'entreprises, 23,7 %.

De plus, à l'inverse d'autres territoires, les entreprises témoignent d'une bonne connaissance et d'un lien assez étroit avec les divers partenaires en charge du développement économique. Par ordre de priorité, pour une information ou un conseil elles se tournent vers :

- Les Chambres Consulaires (Chambre de Commerce 30,5 % suivi par la Chambre de Métiers 20,3 %), le premier interlocuteur pour 1 entreprise sur 2.
- Le syndicat professionnel : 23,7 %
- Les services du Conseil Général ou Régional, les élus, les collectivités : 23,7 %
- L'agent de développement du pays du Val d'Adour : 13,6 %

Les aides attendues sont diversifiées sur plusieurs plans et ne se limitent pas comme ailleurs à un simple soutien financier même si cette réponse reste dominante. Si ce n'est déjà fait sur le territoire, une action directe auprès des entreprises pourrait être mise en place, d'autant que les interviewés se sont montrés très ouverts à une démarche directe au cours de l'étude. Elle permettrait d'accompagner les projets depuis leur origine, de faciliter le montage des dossiers, d'être informé des aides nouvelles.

Les principaux appuis attendus

- aide financière 67,8%
- accompagnement technique 40,7%
- animation économique 39,0%
- formation 35,6%
- opérations collectives 23,7%
- aide à l'exportation 20,3%
- une visite systématique ou une permanence délocalisée des chambres consulaires 13,6%

Quelles aides pour quelles entreprises ?

- Les dirigeants d'entreprises de 1 à 5 millions d'euros se montrent les plus demandeurs. Ils sont en attente d'accompagnement technique et d'aide à l'exportation pour une part d'entre eux. Sans aucun doute un public prioritaire pour une démarche de développement individuelle.
- Les sociétés de moins de 1 million d'euros, sont plus ouvertes à une animation économique et à une participation à des opérations collectives.
- Enfin les plus grandes entreprises se montrent surtout en attente d'aide financière.

32 entreprises soit 54,2 % ont bénéficié d'un appui ou d'une aide financière. A titre d'exemple les plus citées :

	Nombre d'entreprises
Agrandissement et mise aux normes européennes (départementales, nationales, européennes) des bâtiments	6
aide à l'embauche	4
FRAC, FRAI, Feder	4
DRIRE	2
ADEME, Agence de l'eau	2
Chambre d'Agriculture, régionale CTE et MSA (pour les équipements vestimentaires et de protection en particulier) ou du petit matériel, ONIC, les PMPOA (investissement au matériel agricole)	2
Collectivités territoriales, Conseil Général, Conseil Régional	2
Fond Européen, Conseil Général et Régional, CRAM	3
Prime régionale à la création d'emploi, à la création d'entreprise	2
Autres : Anvar, ORAC, CDDE, OPCA, Aide à l'hébergement	5
Démarche qualité	1

III – La perception du Val d'Adour par les chefs d'entreprises

1. Le Val d'Adour est-il favorable au développement des entreprises ?

Le sentiment général est celui d'un territoire favorable au développement des entreprises, sans handicap majeur qui créerait un obstacle à l'implantation ou à la croissance. En réalité, on assiste à trois positions, explicable par le profil des entreprises :

	45,8 % de favorables	28,8 % de défavorables	25,4 % sans opinion marquée
Date de création de l'entreprise	Avant 1970	Années 1980 et créations récentes en 2000	Années 1990
Secteurs	Tous secteurs et peut-être un peu plus ceux du Bois et du BTP	Mécanique, services	agroalimentaire
Taille de l'entreprise	Grandes entreprises ayant plus de 11 salariés	Entreprises de taille moyenne de 6 à 10 salariés	Petites entreprises moins de 5 salariés ou très grandes
Projet de développement en cours	Oui plus faiblement	Plutôt moins que les autres entreprises	Oui toutes les entreprises
Distance des clients	Moins de 20 km	Plus de 20 km	Plus de 20 km dont une part à l'international
Besoin de changer de locaux	Oui	Non	Non
Travaille en sous-traitance	Plutôt non	Oui avec des partenaires extérieurs au territoire	Non
Sous-traitent une partie de leur activité	Oui très faiblement	Oui à l'extérieur du territoire	Non
Les appuis attendus des partenaires économiques	Participation à des opérations collectives	Accompagnement technique, animation économique et visite plus systématique des partenaires économiques. Des aides financières	Des aides financières Un accompagnement technique, un appui à l'exportation, des aides pour réaliser des formations
En conclusion	Entreprises anciennes travaillant à une échelle plutôt locale ou à l'inverse grande entreprise peu en dépendance avec le territoire	Entreprises de taille moyenne ayant des relations d'affaires essentiellement à l'extérieur du territoire, pouvant de ce fait être gênées par l'implantation. Elles connaissent une activité stable et sont en attente d'accompagnement individualisé.	Grandes entreprises peu dépendantes de leur territoire ou petites bien implantées localement. Elles se montrent surtout en attente d'appui financier pour soutenir leurs nombreux projets de développement.

Les principales raisons évoquées

Sur un versant positif

- L'attention portée par les partenaires à l'activité de mon entreprise et plus généralement une confiance à leur égard pour gérer au mieux le développement du territoire
 - « dans le canton, ils essaient de se regrouper, de faire des efforts pour que les gens aient envie de s'implanter »
 - « la dynamique de la région est plutôt bonne »
 - « je participe à de nombreuses réunions, je vois bien que le développement est plutôt favorable »
 - « mon entreprise est une plus-value pour le tourisme et on le sait »
- La constitution du pays Val d'Adour
 - « la constitution du pays est un bon signe à l'origine, maintenant on attend de voir ce qui va se passer »
- Les aménagements et efforts de restauration en cours
 - « des efforts sont faits pour réaménager certains lieux »

Des critiques

- Une baisse de l'activité et des potentiel de marché sur place
 - « les grandes entreprises ferment, pas de volonté de maintenir l'activité »
 - « il y a de moins en moins de chantiers sur la région »
- Un sentiment de déception, le ressenti d'un manque de soutien aux entreprises
 - « je crois que les petites entreprises ne les intéressent pas »
 - « la région se meurt, j'ai l'impression que rien ne bouge »
 - « depuis qu'il y a le pays, on nous a fermé toutes les portes aux aides et je ne les vois pas faire quoi que ce soit »
- Le manque d'infrastructures
 - « défaut d'infrastructures routières ; on est excentré »

2 . les principales priorités du Val d'Adour

Les interviewés ont répondu avec attention à cette question, en s'efforçant d'avoir une vision globale du territoire. Plus généralement on retiendra qu'ils se sentent très impliqués et concernés par son devenir.

Des actions en direction des entreprises

- Aide au développement par le biais de subvention, d'appui au montage de projet, d'accompagnement technique. Avec une demande spécifique : améliorer les délais de versement des subventions et les procédures de dépôt de dossier.
 - « *aides aux entreprises pour soutenir leur développement* »
 - « *accompagner les entreprises, faire un suivi, pas seulement une visite une fois et puis plus rien* »
 - « *améliorer le délai de paiement des subventions* »
 - « *aide au montage de projet* »
- Mettre en place un guichet unique pour les aides et les appuis
 - « *simplifier l'administration, favoriser un seul point d'entrée* »

Des actions en faveur de l'économie

- Aider à la création et à la reprise d'entreprise sans oublier la sollicitation de sociétés extérieures (minoritaire)
 - « *aider à l'installation des entreprises et à la reprise des entreprises artisanales* »
- Rechercher une meilleure coordination des actions entre les deux régions Midi-Pyrénées et Aquitaine
 - « *coordonner les actions car nous sommes deux régions très proches ; une concertation sur l'action économique serait un atout* »
 - « *je suis à cheval sur plusieurs départements, je dois demander une dérogation pour rouler avec mes machines dans chacun, rien n'est coordonné* »
- Favoriser la formation et l'installation d'une main d'œuvre qualifiée
 - « *aider à la recherche d'employés qualifiés* »

Des actions envers le territoire

- Améliorer les infrastructures au plan général : routes, locaux d'entreprises, favoriser la mise en place du haut débit
 - « améliorer la couverture du réseau d'eau potable »
 - « pouvoir avoir facilement le haut débit »
 - « une déviation est censée se faire mais rien ne vient »

- Revaloriser l'image du territoire sous ses différents aspects
 - « promouvoir l'agriculture des Pyrénées ; promotion des produits locaux dans le domaine viticole »
 - « sensibiliser sur les activités autres que l'agriculture, montrer qu'il y a autre chose que cela »
 - « travailler une reconnaissance de l'identité locale »
 - « valoriser le tourisme »
 - « valoriser les entreprises de la région »

- Aide au logement individuel, à la mise en place de halte garderie
 - « il manque des logements dans certaines zones ce qui fini par poser des problèmes de recrutement »
 - « manque de halte garderie, de structure d'accueil de petite enfance, de nourrices agréées »

- Aide au maintien et à la redynamisation du commerce local, des services, maintien des services publics en milieu rural
 - « garder le commerce local »
 - « redonner un mouvement de crédibilité au commerce local, réfléchir pour le faire évoluer »

synthèse

Les résultats de l'étude concluent à un territoire qui offre un bon dynamisme économique avec des entreprises bien ancrées sur leur territoire. A partir de l'échantillon sondé on retiendra : des créations continues au cours du temps, des entreprises dont la moitié connaissent une croissance de leur CA depuis 3 ans et enfin la présence de secteurs d'activité variés même si l'agroalimentaire reste dominant.

Au bilan, plusieurs éléments soutiennent la réflexion sur la construction d'axes de travail pour le Val d'Adour :

1. Une ouverture des entreprises à des partenariats. Près de 1 entreprise sur 2 a des liens réguliers avec d'autres sociétés par le biais de la sous-traitance ou par d'associations ponctuelles pour la conquête de marchés. Nombreuses sont celles qui adhèrent à des associations ou syndicats professionnels. Interrogés sur leur intérêt à l'égard d'une participation à des actions communes, l'intérêt est élevé : 55,9 % sont favorables à une démarche collective, 45 % à une réflexion sur des solutions de partage de personnel, 30 % envisagent un partenariat avec une autre entreprise.
2. 7 entreprises sur 10 énoncent un projet de développement de l'activité dont une grande partie concerne la commercialisation dont l'exportation et les investissements sur l'outil de production.
3. Un besoin de changer de locaux pour suivre la croissance (1 entreprise sur 2). A priori la tendance serait plus à la construction de bâtiment neuf qu'à l'aménagement dans des locaux existants.
4. Des projets de recrutement qui seraient effectués en majorité en CDI dont une part de personnel d'encadrement. (31 postes recensés pour 25 entreprises).
5. Des attentes sur un accompagnement individualisé portant sur l'ensemble du projet. Il permettrait de faciliter le montage des dossiers de subvention et d'appui, d'être informé des possibilités d'aides existantes. Notons qu'une part des interviews est favorable à une démarche plus directe de la part des partenaires économiques.
6. Un lien existant avec les partenaires économiques et une confiance établie. Rappelons qu'une grande partie des interviewés ont déjà bénéficié d'aides par le biais de subventions.

Il reste peut-être à :

- Améliorer les infrastructures routières et de communication. Notons tout l'intérêt à l'égard du haut débit pour une petite partie des interviewés.
- Favoriser la proximité d'une main d'œuvre qualifiée ou à envisager des appuis à la qualification.
- Valoriser encore l'image du territoire pour mettre en évidence toutes ses activités, l'agroalimentaire ou le tourisme déjà bien connus mais aussi toutes les autres activités.

Toutes les entreprises Val d'Adour sont concernées par une démarche de développement toutefois, il faudra peut-être porter un intérêt particulier aux entreprises de taille moyenne entre 5 et 20 salariés. Elles paraissent avoir, plus que les autres, besoin d'un accompagnement individualisé.

–